
**Machines forestières — Protecteur de la
main tenant la poignée avant des scies à
chaîne portatives — Dimensions et
dégagements**

*Forestry machinery — Portable chain-saw front hand-guard — Dimensions
and clearances*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6533:2001

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e7993508-bda2-4486-96e4-012f5afa48bc/iso-6533-2001>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 6533:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e7993508-bda2-4486-96e4-012f5afa48bc/iso-6533-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e7993508-bda2-4486-96e4-012f5afa48bc/iso-6533-2001>

© ISO 2001

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 6533 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 17, *Matériel forestier portatif à main*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 6533:1993), dont elle constitue une révision technique.

[ISO 6533:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e7993508-bda2-4486-96e4-012f5afa48bc/iso-6533-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e7993508-bda2-4486-96e4-012f5afa48bc/iso-6533-2001>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6533:2001

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e7993508-bda2-4486-96e4-012f5afa48bc/iso-6533-2001>

Machines forestières — Protecteur de la main tenant la poignée avant des scies à chaîne portatives — Dimensions et dégagements

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les dimensions et les dégagements applicables aux protecteurs de la main tenant la poignée avant des scies à chaîne portatives. Ces dimensions et dégagements permettent de garantir la sécurité nécessaire de ces protecteurs, qui servent à la fois de boucliers entre la main de l'opérateur et la chaîne, et de déclencheurs des freins de chaîne à commande manuelle. La présente Norme internationale ne s'applique pas aux scies à chaîne à poignée enveloppante.

2 Référence normative

Le document normatif suivant contient des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente du document normatif indiqué ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

[ISO 6533:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e7993508-bda2-4486-96e4-01215a1a486c/iso-6533-2001)

ISO 6531, *Matériel forestier — Scies à chaîne portatives — Vocabulaire*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les termes et définitions donnés dans l'ISO 6531 s'appliquent.

4 Généralités

Les dimensions du protecteur de la main tenant la poignée avant et les dégagements doivent être adaptés à la position prévue de la main gauche sur la poignée avant lors d'une coupe verticale (tronçonnage), et sont spécifiés par l'utilisation de jauges définies (voir article 5).

Sauf spécification contraire, les dispositions suivantes s'appliquent pour la détermination des dimensions et des dégagements:

- a) la scie à chaîne doit être maintenue droite;
- b) les forces exercées sur les jauges ne doivent pas dépasser 10 N;

- c) si le protecteur de la main tenant la poignée avant enclenche également le frein de chaîne, les mesurages doivent être effectués
- avec le protecteur en position inactive, et
 - avec une force maximale de 10 N appliquée suivant un angle de 45° vers l'avant et vers le bas par rapport à l'axe du guide chaîne en un point situé à 50 mm à gauche du point X_0 (voir article 6), lorsque la scie est vue de l'arrière, et projetée sur le bord supérieur du protecteur.

5 Dimensions des jauges

Les jauges rigides suivantes doivent être utilisées afin de déterminer les dimensions et les dégagements.

Tableau 1 — Dimensions des jauges

Dimensions en millimètres

Type de jauge	Diamètre ± 0,5	Longueur ± 0,5	Rayon d'angle max.
A	35	100	5
B	70	100	0,5
C	56	82	0,5

6 Détermination du point de référence X_0

6.1 Cas normal

ISO 6533:2001
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e7993508-bda2-4486-96e4-0125afa48bc/iso-6533-2001>

Le point de référence X_0 doit être déterminé, la machine étant vue de l'arrière, avec la jauge de type A maintenue le plus loin possible vers le côté droit de la poignée avant, parallèlement à et directement en dessous de l'axe de ladite poignée, et en contact avec la poignée et la partie supérieure du carter. Voir Figure 1, a) et b).

6.2 Cas particulier

Lorsque la conception de la machine est telle que la jauge de type A d'une longueur de 100 mm ne peut pas être insérée entre la poignée et le carter, comme spécifié en 6.1, la longueur de la jauge peut être réduite, mais pas plus que nécessaire. Voir Figure 1 c). En utilisant cette jauge modifiée, le point de référence X_0 doit être déterminé comme spécifié en 6.1.

7 Dimensions du protecteur de la main tenant la poignée avant

7.1 Largeur du protecteur de la main tenant la poignée avant, W_1

La largeur, W_1 , du protecteur de la main tenant la poignée avant est la distance entre le point X_0 et le point auquel l'exigence concernant H_1 (voir 7.2) n'est pas satisfaite.

Lorsque la machine est vue de l'arrière, la largeur du protecteur doit couvrir la poignée avant du point X_0 jusqu'à un point situé au minimum à 100 mm à gauche du point X_0 (voir Figure 2).

Toute partie de la surface définie par le contour extérieur du protecteur de la main tenant la poignée avant et le carter doit être coupée par la ligne qui relie le point X_0 et la partie non protégée supérieure la plus arrière de la chaîne sur le guide chaîne (voir Figure 3).

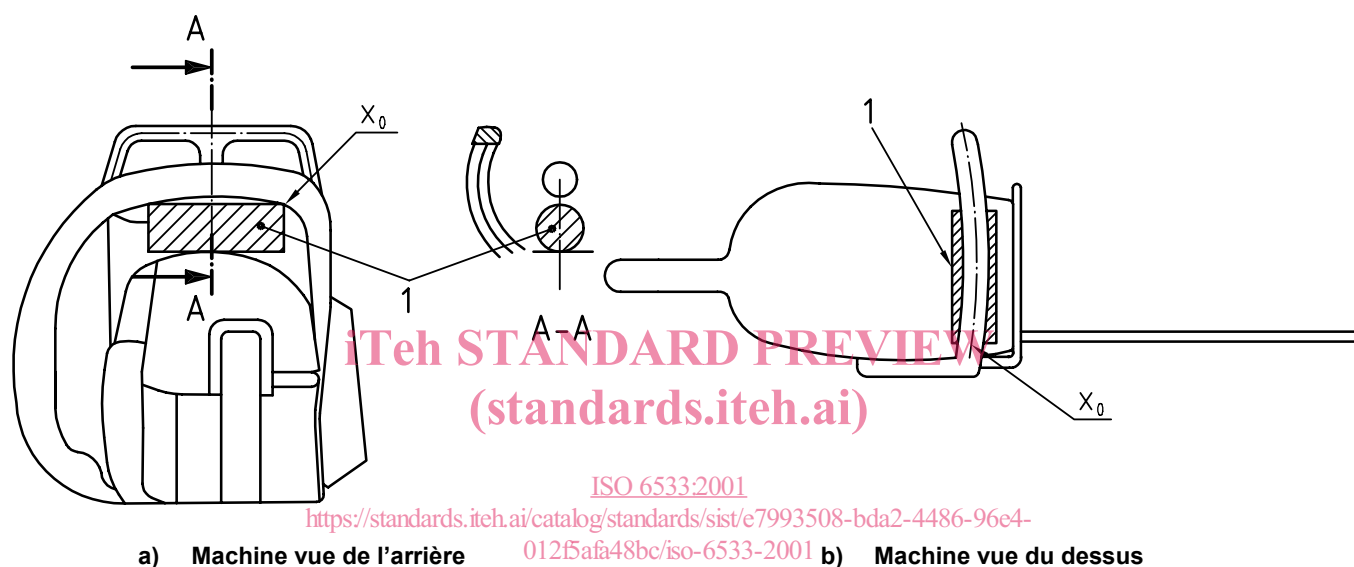
7.2 Hauteur du protecteur de la main tenant la poignée avant au-dessus de cette poignée, H_1

Le mesurage de la hauteur verticale, H_1 , du protecteur de la main tenant la poignée avant doit être effectué dans un plan parallèle au plan du guide chaîne et perpendiculaire à l'axe de celui-ci (voir Figure 4).

Tout jeu au niveau de la fixation du guide chaîne doit être éliminé en fixant par serrage le guide chaîne au corps de la scie dans sa position la plus haute.

La hauteur H_1 au-dessus de la surface supérieure, pour chaque point situé sur la poignée avant et sur toute la longueur W_1 définie en 7.1, doit être d'au moins 20 mm.

Lorsque le protecteur de la main tenant la poignée avant enclenche le frein de chaîne, la hauteur minimale doit être de 0 mm, le protecteur étant relâché (voir H_{1A} à la Figure 4).

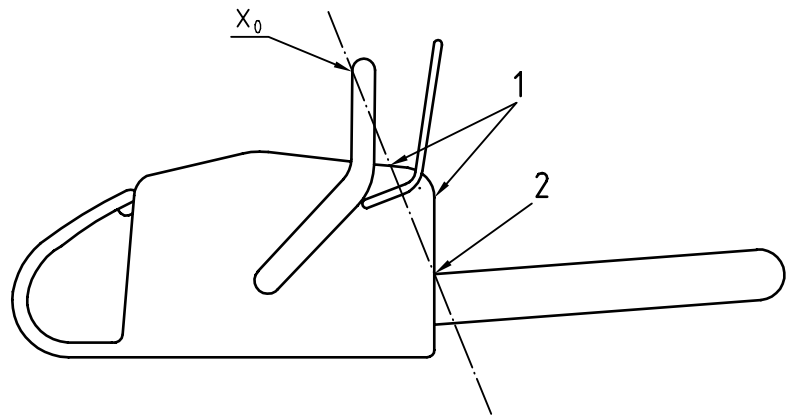
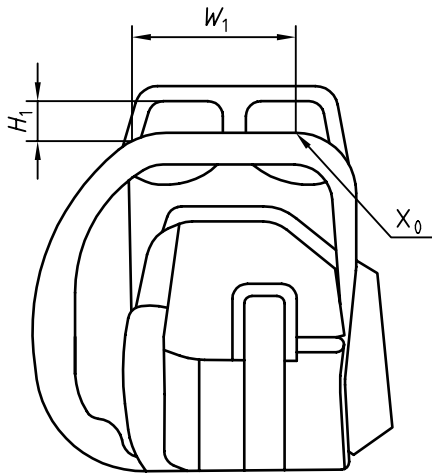


c) Cas particulier avec longueur de jauge réduite et machine vue de l'arrière

Légende

1 Jauge de type A

Figure 1 — Définition du point de référence X_0

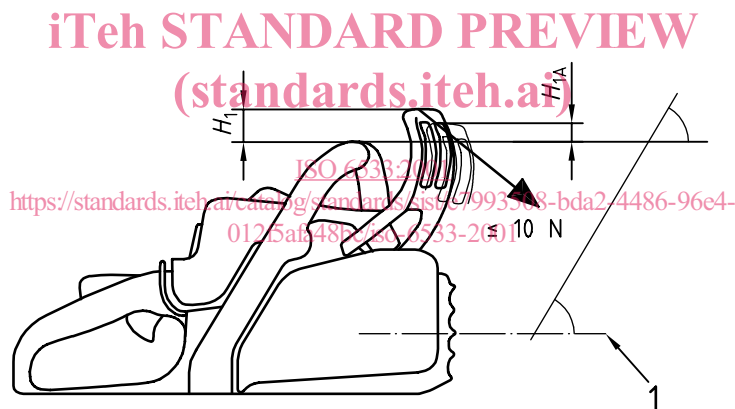


Légende

- 1 Point d'intersection
- 2 Intersection avec la partie de la chaîne non protégée

Figure 2 — Largeur du protecteur de la main tenant la poignée avant, W_1 , machine vue de l'arrière

Figure 3 — Ligne entre le point X_0 et la partie la plus arrière de la chaîne non protégée



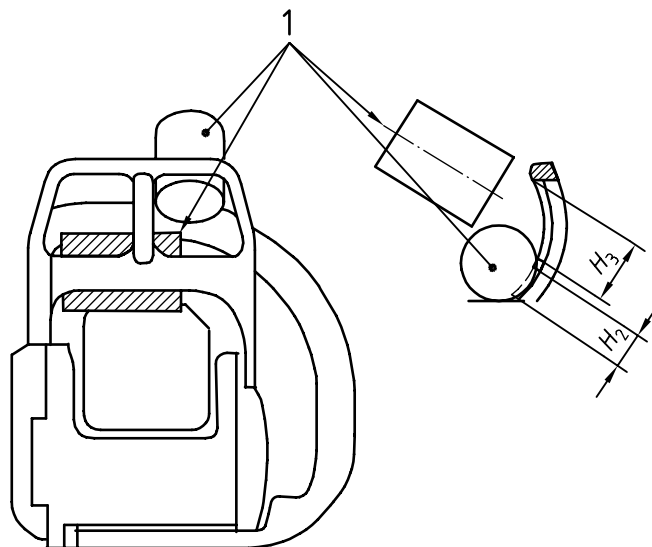
Légende

- 1 Axe du guide chaîne

Figure 4 — Hauteurs, H_1 et H_{1A} , du protecteur de la main tenant la poignée avant au-dessus de ladite poignée — Machine vue du côté droit

7.3 Hauteur des ouvertures du protecteur de la main tenant la poignée avant, H_3

Le protecteur peut comporter des ouvertures. Celles-ci doivent être limitées à leur hauteur (H_3) de sorte qu'une jauge de type C, appliquée dans une direction quelconque, de l'avant ou de l'arrière, ne puisse pas passer à travers lorsqu'elle est poussée vers l'avant perpendiculairement à l'avant de l'ouverture (voir Figure 5).



Légende

1 Jauge de type C

Figure 5 — Hauteur, H_3 , des ouvertures du protecteur et dégagement, H_2 , entre le protecteur de la main tenant la poignée avant et le corps de la scie — Machine vue de l'avant

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.itteh.ai)

8 Dégagement par rapport au corps de la scie, H_2

Le dégagement, H_2 , entre le bord inférieur du protecteur de la main tenant la poignée avant et tout composant du corps de la scie doit être limité de sorte qu'une jauge de type C, tenue parallèlement au protecteur, ne puisse pas passer au travers (voir Figure 5). Ce dégagement limité s'applique sur toute la largeur W_1 (voir 7.1).

Si nécessaire, la jauge peut être appliquée de l'avant, auquel cas il peut être nécessaire d'avoir recours à un dispositif de maintien du protecteur en position fixe.

9 Dégagements par rapport à la poignée avant, R_1 et R_2

Les dégagements suivants, entre toute partie du protecteur de la main tenant la poignée avant et cette dernière, à partir du point X_0 vers la gauche, lorsque la scie est vue de derrière, doivent être suffisants pour qu'une jauge

- de type A puisse passer à travers le dégagement, R_1 , sans entrer en contact avec le protecteur;
- de type B ne puisse pas passer à travers le dégagement, R_2 , et que toute partie de l'axe de la jauge se situe à un niveau inférieur à toute partie de l'axe de la poignée avant.

Voir Figure 6.